

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 18 novembre 2025, à 18h30, au local 104.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Dominique Arsenault	Représentante des parents
Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Anne Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Malory Grondin	Représentante des enseignants-tes
Alexandra Hudon	Membre de la communauté
Émilie Hunter	Représentante des parents
Mariana Montoya	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Éliane Bouchard	Directrice par intérim
-----------------	------------------------

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente du conseil d'établissement Anne-Sophie Duval souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 34.

CÉ-25/26-15

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par madame Mariana Montoya et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté/ modifié.

ADOPTÉE

CÉ-25/26-16

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2025 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Lucie Tremblay et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 octobre 2025, tel que modifié :

- Au point 22.4 – Modification du nom du membre qui a soulevé la coquille sur l’horaire de l’école. Il s’agit de madame Rosalie Bérubé-Lalancette et non de madame Dominique Arsenault.

SUIVIS :

1. Retour sur la fête d’Halloween du 30 octobre 2025 : La fête d’Halloween tenue le 30 octobre 2025 a été un franc succès. Les élèves ont grandement apprécié la soirée, qui s’est déroulée dans une ambiance festive et sécuritaire. Il serait pertinent de se questionner, pour les prochaines éditions, sur la possibilité d’accueillir un plus grand nombre d’enfants, compte tenu du nombre de bénévoles disponibles. De plus, des pistes d’amélioration pourraient être envisagées afin de faciliter et fluidifier le départ des élèves en fin de soirée. L’événement a permis d’amasser la somme de 1 628,30 \$.
2. La pratique d’incendie : La pratique d’incendie prévue le 6 novembre n’a pas eu lieu. Une nouvelle date devra donc être planifiée. Par ailleurs, le lieu de rassemblement devra être réévalué, puisque le boisé actuellement désigné est difficilement accessible durant la période hivernale.
3. Supports à vélo : Aucune démarche n’a été entreprise à ce jour concernant l’installation de supports à vélo. Il est proposé de solliciter la collaboration de Line Bouchard, directrice générale des Loisirs du Trait-Carré, afin d’explorer les possibilités en ce sens.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n’est présent

5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n’est soulevée en lien direct avec les capsules de formation.

Mme Mariana Montoya prend ensuite la parole et demande si les membres doivent s’adresser à la présidence lorsqu’ils souhaitent poser une question ou faire une intervention. Mme la directrice, Éliane Bouchard, précise que, théoriquement, cette procédure doit être respectée.

6. NOMINATION D’UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Madame la présidente, Anne-Sophie Duval, présente madame Alexandra Hudon, directrice de l’animation au Patro de Charlesbourg par intérim. Madame Hudon se présente aux membres et les informe qu’une modification pourrait survenir concernant la responsabilité du volet sports jeunesse.

CÉ-25/26-17

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'approuver la nomination de madame Alexandra Hudon à titre de membre de la communauté pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE

CÉ-25/26-18

7. ADOPTION DU BUDGET 2025-2026 (ART. 95)

Madame Éliane Bouchard présente de façon synthétique le budget alloué pour l'année scolaire 2025-2026. Les différents postes budgétaires ainsi que les sommes qui y sont attribuées sont expliqués. Quelques questions et demandes de précisions sont soulevées et reçoivent réponse au cours des échanges.

Pour cette première présentation du budget 2025-2026, une comparaison est effectuée avec le début de l'année précédente. Une révision budgétaire sera présentée ultérieurement, soit en février ou en mars, ce qui permettra une projection pour la période de mai à juin. Les prévisions budgétaires indiquent, pour l'année 2025-2026, un exercice financier se soldant par un surplus de 1 016 \$.

Il est proposé par madame Rosalie Bérubé-Lalancette et unanimement résolu d'adopter le budget 2025-2026 tel que présenté.

ADOPTÉE

CÉ-25/26-19

8. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2026-2027 (ART.86)

Madame la directrice, Éliane Bouchard, présente le document intitulé « Grille-matières 2026-2027 ». Elle informe les membres que le statu quo est maintenu pour l'école et que le modèle actuellement en vigueur est reconduit.

Quelques questions et commentaires sont formulés et partagés au cours des échanges. En ce qui concerne les groupes de 6e année, madame Éliane Bouchard précise que deux scénarios sont actuellement à l'étude, soit la formation de deux ou de trois groupes, et que ces deux options sont présentées dans le document.

Il est proposé par madame Annick Boudreau et unanimement résolu d'approuver la grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027, telle que présentée

APPROUVÉE

CÉ-25/26-20

9. APPROBATION DES SORTIES CULTURELLES ET ÉDUCATIVES 2025-2026

Madame la directrice, Éliane Bouchard, présente le tableau des sorties éducatives et culturelles. Comme mentionné lors de la première séance, ce document est évolutif et sera mis à jour et présenté à chaque rencontre.

Madame Sonia Bergeron prend ensuite la parole afin de faire un suivi concernant le coût de l'activité à l'École de cirque de Québec. Elle confirme que le prix de la sortie est fixé à 17 \$.

Avec l'approbation des membres du conseil d'établissement, les élèves de 2e et de 5e année entreprendront une campagne de financement avec la compagnie Pâtisserie Michaud afin de financer leurs activités.

Les élèves de 6e année assisteront à des matchs de hockey dans le cadre du Tournoi international de hockey Pee-Wee, qui se déroulera du 11 au 22 février 2026. Les enseignantes de 6e année demandent une contribution de 2 \$ aux parents afin de couvrir les frais de transport en autobus (aller-retour) vers le Centre Vidéotron.

Les élèves de 6e année auront également l'occasion de participer à un voyage scolaire à Ottawa en juin prochain. L'organisation du voyage est assurée par l'agence Omnitour. Selon le nombre d'inscriptions, le coût du voyage, d'une durée de deux nuits et trois jours, varie entre 545 \$ et 595 \$ par élève. Afin de financer une partie de ce séjour, deux campagnes de financement sont prévues : la campagne Perfection et la vente de billets pour une partie des Remparts de Québec.

Il est proposé par madame Malory Grondin et unanimement résolu d'approuver le choix des campagnes de financement ainsi que les sorties éducatives et culturelles à l'École de cirque de Québec, au Tournoi international de hockey Pee-Wee et le voyage scolaire à Ottawa.

APPROUVÉE

CÉ-25/26-21

10. APPROBATION – CHOIX DE PHOTOGRAPHE SCOLAIRE – ANNÉE 2026-2027

Madame la directrice, Éliane Bouchard, informe les membres du conseil qu'à la suite d'une consultation auprès de l'équipe-école, un nouveau studio de photographie a été sélectionné pour l'année scolaire à venir.

Les services de la compagnie Misskit Photo ont été retenus pour l'année scolaire 2026-2027. Il est précisé que les photographies scolaires continueront d'être prises à l'extérieur.

Il est proposé par madame Dominique Arsenault et unanimement résolu d'approuver le choix du studio Misskit Photo pour la réalisation des photographies scolaires de l'année 2026-2027

APPROUVÉE

CÉ-25/26-22

11. **NORMES ET MODALITÉS 2025-2026 (ART. 84)**

Le document a été transmis préalablement aux membres du conseil d'établissement pour consultation. Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend ensuite la parole et informe les membres que ce document a été élaboré par les services éducatifs du Centre de services scolaire.

Elle présente les principales modifications apportées pour l'année scolaire 2025-2026, lesquelles concernent principalement les compétences évaluées à chacun des bulletins ainsi que les dates des épreuves ministérielles. Quelques questions et demandes de précisions sont formulées et reçoivent réponse au cours de la discussion.

Il est proposé par madame Lucie Tremblay et unanimement résolu d'approuver le document intitulé « Normes et modalités du régime pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026 », tel que présenté. Ce document sera officiellement déposé sur le site de l'école.

APPROUVÉE

CÉ-25/26-23

12. **RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ 2025-2026 (ART. 76)**

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres du conseil que les règles de conduite et mesures de sécurité ont été approuvées lors de la séance de juin dernier. Elle précise que le vouvoiement est déjà appliqué à l'école, conformément aux exigences de la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026.

Toutefois, le document doit être adopté de nouveau, puisque le 18 septembre 2025 est entré en vigueur le *Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire*, adopté en vertu de l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique.

À compter du 1er janvier 2026, les règles de conduite adoptées par le conseil d'établissement devront obligatoirement inclure les éléments suivants :

- *Principes*
- *Comportements attendus*
- *Utilisation des appareils mobiles*
- *Interventions*

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'adopter les règles de conduite et mesures de sécurité pour l'année scolaire 2026-2027, telles que modifiées :

- Au point 12 l'énoncé *Utilisation des appareils mobiles*;
- Au point 13 l'énoncé *Principes*;
- Au point 13.1 l'énoncé *Comportements attendus*;
- Au point 13.2 l'énoncé *Sanctions*.

Ce document sera déposé sur le site-école.

ADOPTÉE

CÉ-25/26-24

13. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (ART. 83.1)

Madame Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du conseil que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été retravaillé. En effet, le Centre de services scolaire a transmis un gabarit ministériel à l'ensemble des écoles primaires et secondaires afin d'uniformiser les documents utilisés.

En septembre, le comité a profité de cette mise à jour pour réviser certaines sections du plan, notamment le contexte propre à l'école. De plus, le document comprend désormais un volet portant sur la violence à caractère sexuel ainsi qu'un volet traitant du cyberspace.

Par ailleurs, madame Annick Boudreau s'informe du moment où se tiendra le sondage sur la violence. Madame Bouchard précise qu'en raison des coûts liés à cet exercice, aucun sondage à l'échelle de l'école ne sera réalisé cette année.

Il est proposé par madame Dominique Arsenault et unanimement résolu d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté.

ADOPTÉE

14. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay prend la parole et informe les membres que le vendredi 21 novembre prochain, les élèves participeront à une sortie éducative à l'Aquarium de Québec. À cette occasion, bien qu'il s'agisse d'une journée pédagogique, un groupe d'élèves sera présent à l'école.

En ce qui concerne la journée pédagogique du 5 décembre, le service de garde a sollicité la collaboration des parents afin de recueillir du matériel de bricolage, notamment des bouteilles en plastique et des rouleaux en carton. Lors de cette journée, les élèves auront l'occasion de fabriquer des cadeaux et d'écrire des messages à une personne qui leur est chère.

Pour la semaine de relâche scolaire, la planification sera publiée au mois de décembre. Vers la mi-janvier, le service de garde sera en mesure de confirmer l'ouverture pour chacune des journées. Un minimum de 16 inscriptions par jour sera requis afin d'assurer l'ouverture du service. La planification proposée est présentée aux membres :

- 2 mars : journée camping et jeux de société;
- 3 mars : Univers toutou – fabrication d'une peluche;
- 4mars : Sortie au cinéma;

- 5 mars : Sortie au salon de quilles Le Triplet;
- 6 mars : Journée petit cuisto – préparation d’une collation et d’un repas

Le coût d’inscription varie entre 20 \$ et 25 \$ par jour, auquel s’ajoutent des frais de garde de 19,20 \$ par jour. Il n’est pas obligatoire d’inscrire un enfant pour l’ensemble de la semaine ; les parents peuvent choisir le nombre de jours de fréquentation selon leurs besoins.

Madame Alexandra Hudon prend ensuite la parole et informe les membres qu’une offre de service sera également proposée par le Patro Charlesbourg durant la semaine de relâche. Cette offre s’adresse aux jeunes âgés de 5 à 15 ans, au coût de 42 \$ par jour. La programmation comprend notamment des activités sportives, des jeux extérieurs, des bricolages, des activités culturelles, des sorties ainsi que des journées thématiques.

Ainsi, les parents auront la possibilité de comparer les deux offres de service disponibles pour la semaine de relâche.

Madame Dominique Arsenault prend la parole afin de féliciter le service de garde pour l’utilisation du système de textos lors des départs. Ce mode de communication permet d’accélérer le processus, puisque les éducatrices reçoivent les messages directement.

15. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres que la Semaine des professionnelles et des professionnels de l’éducation se déroulera du 17 au 21 novembre 2025.

Elle mentionne également que les parents recevront sous peu un courriel contenant l’ensemble des informations relatives à la sortie au cinéma prévue le 19 décembre prochain. Le film présenté sera *Bob l’éponge*.

Par ailleurs, madame Sylvia Deschênes-Louro a amorcé les activités de vocalies et d’harmonie. Madame Bouchard souligne qu’un intérêt marqué pour la musique est observé chez les élèves de l’école Guillaume Mathieu.

Madame Éliane Bouchard informe ensuite les membres du conseil que son poste est renouvelé jusqu’au mois de février.

Elle fait également état de plusieurs défis observés chez les élèves du premier cycle. Les besoins sont nombreux et un manque de socialisation est constaté, ce qui entraîne certaines difficultés liées à la gestion des émotions. Un accompagnement soutenu est nécessaire à ce niveau, ce qui requiert un investissement de temps important.

Enfin, madame Bouchard mentionne avoir reçu plusieurs réactions de parents à la suite des changements apportés aux barèmes de correction en 5e année. Depuis 2023, l’ensemble des écoles utilise un barème de correction à cinq couleurs (bleu, vert, jaune, orange et rouge), au sein duquel la note de l’élève pouvait varier à l’intérieur d’une même couleur. Toutefois, les enseignantes de 5e année ont réévalué cette pratique et ont décidé d’attribuer désormais une seule note par couleur.

À titre d'exemple, le nouveau barème de correction en 5e année est présenté :

Barème de correction		
Couleur	Ancienne note	Nouvelle note
Bleu	100, 95 ou 90	95
Vert	85, 80 ou 75	80
Jaune	70, 65 ou 60	65

Certains parents expriment des inquiétudes à l'égard de ce nouveau barème, puisque le bulletin de 5e année est présenté dans le cadre des demandes d'admission au secondaire. Madame Éliane Bouchard mentionne avoir échangé à ce sujet avec des directions d'écoles secondaires et informe les membres que l'application de ce nouveau barème ne devrait avoir aucun impact pour les élèves de l'école.

Quelques membres du conseil se questionnent toutefois sur le moment choisi pour effectuer ce changement. Madame Véronique Morin prend la parole et souligne l'importance de communiquer rapidement avec les parents afin de les informer de la situation. Elle précise que le temps alloué lors des rencontres parents-enseignants n'est pas suffisant pour expliquer adéquatement ces changements. Elle recommande donc de transmettre une communication claire aux parents et de leur offrir la possibilité de poser leurs questions.

16. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Émilie Hunter prend la parole et informe les membres qu'une rencontre a eu lieu le 22 octobre dernier. Lors de cette séance, la question de la pleine capacité des écoles secondaires a été abordée. En effet, les écoles secondaires du secteur sont actuellement surchargées, et ce, malgré l'ajout de classes modulaires ainsi que l'installation de nouvelles unités à venir.

Il est également mentionné qu'un projet de construction d'une nouvelle école secondaire est prévu dans le secteur de Beauport. Toutefois, le Centre de services scolaire est toujours en attente d'une confirmation du ministère quant au lancement des travaux.

La révision du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) a aussi fait l'objet de discussions lors de cette rencontre. Il est à noter que le projet éducatif 2024-2027 arrive à échéance. La modulation de l'atteinte des objectifs présentée dans ce cadre s'apparente grandement à celle qui a été retenue dans le plan de l'école.

Enfin, il est mentionné que la prochaine rencontre est prévue pour le 3 décembre prochain.

17. ESPACES VESTIAIRES – INTIMITÉ ET CONSENTEMENT

Madame Anne-Sophie Duval prend la parole et propose aux membres de reporter ce point à la prochaine séance.

18. AUTRES SUJETS :

Aucun sujet n'est proposé.

CÉ-25/26-25

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Rosalie Bérubé-Lalancette et unanimement résolu que la séance soit levée à 21 :02. La prochaine séance aura lieu le mardi 20 janvier 2026.

ADOPTÉE

La directrice

(S) Éliane Bouchard

Éliane Bouchard

La présidente

La secrétaire

(S) Anne-Sophie Duval

(S) Mélissa Sabourin

Anne-Sophie Duval

Mélissa Sabourin